

Le Progrès,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1e. Année.

OTTAWA, HAUT-CANADA, MERCREDI 1 DECEMBRE, 1858.

Numero 23.

NOUVELLES DIVERSES.

EMUETE A KAMOURASKA PARMILS OUVRIERS DU GRAND TRONC.—Le *Chronicle* dit que des troubles sérieux ont eu lieu, près de Kamouraska, parmi les travailleurs occupés aux ouvrages du chemin de fer. La cause de ces troubles serait le départ subit d'un sous-contracteur qui aurait décampé avec les sommes dues aux ouvriers qui se trouvent ainsi à perdre plusieurs mois de salaire laborieusement gagné.

Nous serions désolé de voir ces troubles prendre un caractère grave; car alors les ouvriers deviendraient des coupables, d'innocentes victimes qu'ils sont aujourd'hui.

Si nos conseils pouvaient être de quelque poids, nous dirions aux ouvriers de ne se porter à aucune violence ni voie de fait contre les personnes et les propriétés; mais nous leur conseillons en même temps de protester contre le préjudice qui leur est injustement causé et de porter leur juste plainte devant l'opinion, devant le gouvernement et devant les tribunaux. Nous ne sommes point un avocat; mais nous croyons pouvoir dire qu'aux yeux de la raison et du droit commun la Compagnie du Grand-Tronc est responsable du paiement de ces sommes; nous dirions que c'est elle seule qui est responsable parce qu'elle profite légalement; responsable parce qu'elle a seule la surveillance de ses employés subalternes; responsable parce qu'elle tient de la loi une autorité exceptionnelle que n'ont pas les particuliers dans leurs entreprises privées; responsable enfin parce que c'est en son nom, et appuyé de son crédit et de sa sanction, que les ouvriers se confient aux sous-contracteurs qu'elle emploie et qu'elle ne connaît que par elle.

La Compagnie doit veiller au paiement des ouvriers et si elle emploie, par malheur, un voleur, elle doit avoir son effet, puisque c'est elle qui a choisi; qu'elle y veuille c'est son affaire; elle peut le faire; mais les ouvriers ne le peuvent pas eux.

INCENDIE.—La semaine dernière, une maison appartenant à M. Bellefeuille, sur la rue King, a été la proie des flammes. Cependant, quelques personnes se rendirent au premier cri d'alarme, et purent sauver une partie du ménage.

Nous mentionnerons ici le Capitaine Dufour qui a montré beaucoup d'habileté et d'énergie, comme à l'ordinaire dans de semblables circonstances. Cette compagnie de pompiers est reconnue par son activité.

COURSE EN BALLONS.—Nous avons publié il y a quelques jours un télégramme de Cincinnati annonçant une course en ballons entre deux aéronautes: M. Steiner montant son aérostat "Pride of the West", et M. Godard notre compatriote montant son "Leviathan". Le prix devait être adjugé à celui des deux concurrents qui, sans égard pour le temps, aurait parcouru la plus longue distance. C'est M. Steiner qui l'a remporté après un parcours de deux cents trente milles en six heures dix minutes. M. Godard avait opéré sa descente un quart d'heure plutôt, sans que les deux champions aériens, séparés depuis plusieurs heures, eussent aucune connaissance l'un de l'autre dans les espaces immenses ouverts devant eux.

L'un et l'autre eussent pu rester en l'air parcourir une bien plus longue distance; mais dans l'ignorance où ils étaient de leur position respective, comme le vent les portait vers le lac Erie, ils ne voulurent pas le traverser, au risque de se trouver engagés au-dessus des forêts canadiennes, et ils opérèrent heureusement leur descente vers dix heures et demie du soir. L'un et l'autre se rencontrèrent le lendemain matin, dans le même convoi de chemin de fer, et revinrent ensemble à Cincinnati avec leurs ballons dûment empaquetés.

Un incident assez caractéristique s'est produit pendant la première phase de cette course toute nouvelle. Parvenus au haut des airs, à une distance de quelques milles du point de départ, ils se trouvèrent assez rapprochés pour pouvoir converser ensemble.

M. Godard, raconte la *Gazette* de Cincinnati, présenta alors au professeur Steiner son ami et passager M. Wm. Hoel en proposant de boire ensemble. Chacun déboucha une bouteille de Catowba mousseux, et M. Godard, le premier proposa un toast: "A la grande République!" Le professeur Steiner y répondit par la santé "M. Godard, l'aéronaute français justement célèbre." Naturellement la réplique fut: "A M. Steiner, le plus grand aéronaute de l'Amérique." M. Hoel ne voulut pas rester en arrière et proposa le toast suivant: "A nos amours, et à nos femmes!" Un triple hurrah; accueillit cette proposition.

Quelques minutes après, les ballons étant à une élévation de 5,000 pieds, celui du professeur Steiner se rapprocha rapidement de l'autre, et alla se heurter à la nacelle de M. Godard; mais ce dernier et Hoel amortirent le choc avec leurs mains, et jetant de l'est, s'élevèrent rapidement pour empêcher toute nouvelle collision. Après quoi, les deux aéronautes se séparèrent graduellement jusqu'à se perdre de vue à la nuit tombante.—*Cour. des E. U.*

Le juge de paix d'un village de Normandie prononçait le jugement suivant contre le sieur Lucas, pour avoir vendu des fruits trop verts:

"Par ces motifs, condamné le nommé Lucas à 6 fr. d'amende et les frais."

"Jarnigé! m'sieur l'président, condamnez-moi plutôt à 6 fr. de pommes ou d'poires, car j'vous jure que j'nous pas un seul amandier sur mes terres; et quant au lait frais j'nous que deux beaux dans mon étable, mon bon président."

Belles réponses.

Voici quelques admirables réponses attribuées à un jeune élève de l'abbé Sicard. Bien entendu, le maître avait dû souffrir un peu.

—Qu'est-ce que la reconnaissance?—C'est la mémoire du cœur.

—Qu'est-ce que l'espérance?—La fleur du bonheur.

—Quelle différence y a-t-il entre l'espérance et le désir?—Le désir est un arbre en feuilles, l'espérance est un arbre en fleurs, et la jouissance est un arbre chargé de fruits.

—Qu'est-ce que l'éternité?—Un jour sans veille ni lendemain, une ligne sans fin.

—Qu'est-ce que le temps?—Une ligne qui a deux extrémités, un sentier qui commence au berceau et finit à la tombe.

—Qu'est-ce que Dieu?—L'être nécessaire, la somme de l'éternité, le mécanisme de la nature, l'œil de la justice, l'horloger de l'univers, l'âme du monde.

—Dieu raisonne-t-il?—L'homme raisonne, parce qu'il doute; il délibère, il décide. Dieu sait tout; il ne doute jamais, et c'est pour cela qu'il ne raisonne jamais.

—On se rappelle qu'il y a six ans environ, M. John Garden, juge de paix à Barnane, en Irlande, fut condamné à une peine assez sévère pour avoir tenté d'accomplir l'enlèvement, dans des circonstances extraordinaires, d'une personne du nom de miss Ellen Arbutnot qui avait constamment repoussé ses offres de mariage.

M. John Garden, qui paraît ne pas avoir renoncé à ses anciens projets, se trouve de nouveau impliqué dans des embarras judiciaires. Mercredi dernier, une femme irlandaise, nommée Maria Douglas, a comparu devant le tribunal de police de Dublin, sous l'inculpation d'avoir conspiré avec John Garden et d'autres, pour... chercher à accomplir l'enlèvement de Miss Ellen Arbutnot avec le concours de gens du château de lord Gough, où cette personne se trouve en ce moment.

La déclaration de miss Arbutnot, qui a été lue à l'audience, constate que, depuis sa sortie de prison, M. John Garden n'a cessé de la poursuivre, sans qu'elle donnât le moindre encouragement, et qu'elle n'a jamais cessé, par conséquent d'être sous l'im-

pression constante que si l'occasion s'en offrait, elle serait, de la part de M. John Garden, l'objet de nouveaux actes de violence. La cause a été remise à une prochaine audience, à la sollicitation de John Garden, afin de pouvoir faire comparaître comme témoin le frère de miss Arbutnot.

Quant à Maria Douglas, elle a été provisoirement mise en liberté sous caution.

UNE APOSTROPHE DE LA VALEUR DE 28,000.—M. de M... mourant le 27 février dernier, laissant un testament entièrement écrit de sa propre main et qui finissait ainsi: "Et pour prouver mon affection à mes neveux Charles et Henri de M..., je lègue à chacun d'eux cent mille francs. Le papier ayant été plié avant que l'encre fut séchée l'écriture se trouve tachée à plusieurs endroits. Les deux légataires soutiennent que l'apostrophe au mot d'écrit est une de ces taches; mais l'héritier et loi, fils légitime du défunt maintient au contraire que l'apostrophe a été mise à dessein. Il sera curieux de suivre les débats de cette contestation.

Pensées.

L'homme est un atome dans l'univers.

La vie.—Étincelle de lumière qui s'éteint dans la tombe.

L'arrogance.—Un météore qui éblouit et retombe en poussière.

La richesse.—Source d'embarras et de soucis rongeurs.

Le plaisir.—Un rayon de soleil avant l'orage.

L'amour.—Éclair de bonheur dont le souvenir adoucit les aspérités de la vie.

La foi.—L'ancres de salut jetée de l'autre côté de la tombe.

La charité.—Ruisseau fertilisant, prend sa source dans l'amour du prochain.

La religion.—La clef qui ouvre les grandes portes du ciel.

La mort.—Le glaive qui tranche les liens qui nous attachent à la vie.

La terre.—Le pèlerinage de l'homme vers l'éternité.

La tombe.—Repos éternel des fatigues du voyage.

La résurrection.—Le réveil subit d'un paisible rêve.

Le ciel.—Élysée promis de joie, de lumière et d'amour suprême.

On lit dans le *Herald* de Montréal du 13:

—On disait hier soir, à Montréal que des lettres apportées par l'*Asia*, annonçaient que M. Cartier avait eu l'honneur d'être fait chevalier par Sa gracieuse Majesté. Si cela est vrai, c'est un dommage, car assurément la *Caquette* elle-même conviendrait que se serait mal appliquer la faveur et l'approbation royale que de les donner à un homme d'état qui "a blessé le sens moral du pays."

Pour notre part, nous ne nous prononçons pas sur cette nouvelle extraordinaire, encore à l'état de rumeur.

L'ORDRE.—Nous saluons avec plaisir l'apparition d'une nouvelle feuille Française publiée à Montréal, sous le titre ci-dessus mentionné. Nous ne pouvons que féliciter MM. Royal et Boucher, et leur souhaiter succès dans leur noble entreprise et leur zèle dévouement à la cause Canadienne Française. Leur politique est l'*Union et l'Ordre*, et avec de telles armes, ils ne pourront que se rendre dignes de ceux qui ont si noblement travaillé à conserver notre religion, nos lois, notre nationalité et nos institutions.

Une cérémonie des plus touchantes a eu lieu, dimanche dernier, au couvent de cette ville. Mgr. de St. Hyacinthe a reçu les vœux de six sœurs de l'Ordre de la Présentation de Marie, religieuses qui ont remplacé les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, elles se nomment en religion: Sœur Marie de St. Louis de Consague, née Rose-Delima St. Onge, de St. Césaire; sœur Marie de l'Ange-Gardien, née Loise Tétraut, de St. Césaire; sœur Marie Stanislas, née

Marie Bérard, de St. Marie de Monnoir; sœur Marie Ste. Eugène, née Marie Thais Sénécal, de St. Damase; sœur Marie de Bonsecours, née Louise Brodeur, de St. Hugues.—*Courier de St. Hyacinthe.*

VARIÉTÉS AMUSANTES.

LE CONSCRIT IMPUDENT.—Un conscrit pauvre ayant amené un mauvais numéro, ne savait comment faire pour se délier de son service militaire. Enfin il s'avisa, au conseil de révision, de se faire passer pour complètement atteint de surdité. Après bien des moyens employés pour l'éprouver après-midi lui avoir tiré à l'oreille un coup de pistolet, un des examinateurs, qui paraissait porter intérêt, profita d'une ruse qui lui vint spontanément à l'esprit: il s'approche du conscrit, et d'un air de protection, lui fait des signes d'encouragement, puis se penchant à son oreille, il lui demande à demi-voix: y a-t-il longtemps mon ami, que vous êtes sourd.—Depuis l'âge de sept ans, lui répondit l'impudent conscrit... On l'envoya se guérir à l'armée.

UN BOTTIN SINGULIER.—On pillait la maison d'un riche négociant. Un pauvre Arabe ayant mis la main sur un sac plein d'or et craignant qu'on ne lui enlevât sa proie, s'avisait de le jeter dans une des marmites qui étaient auprès du feu, dans la cuisine; ensuite, ayant mis la marmite sur sa tête, il se retira en grande diligence. Ceux qui le virent ne purent s'empêcher de rire beaucoup de ce qu'il s'était arrêté à une marmite pleine de viande, pendant que tous les autres emportaient des choses plus précieuses. Le pauvre Arabe continuait son chemin, se hâtant toujours davantage, et leur disait: "Ma foi j'emporte ce qui est le plus nécessaire à ma vie." Et il passa de cette manière sans perdre son butin.

L'AVOCAT IMPORTUN.—Un avocat venait souvent rendre à un homme haut placé, des visites peu agréables. Un matin que cet homme se présenta, on lui fit dire par un valet qu'il était au lit. "Monsieur il dit qu'il attendra vous soyez levé. Dis lui que je suis malade.—Il dit qu'il vous enseignera quelque remède.—Dis lui que je suis à l'extrémité.—Il dit qu'il viens vous dire adieu.—Dis lui que je suis mort.—Il dit qu'il vient vous donner l'eau bénite." Forcé fut de recevoir l'importun.

COMMENT VONT LES ANES.—Trois abbés montés sur des ânes rencontrèrent trois cavaliers. L'un de ceux-ci demanda ironiquement: "Comment vont les ânes, messieurs les abbés?"—Monsieurs, répondit incertainement l'un des abbés ils vont à cheval.—Qui fut attrapé? On le devina aisément.

LA DEMANDE ET LA REPONSE.—Un mauvais plaisant fit un jour à une dame, en société, la question suivante, dont la solution, comme on le verra, était passablement impertinente: "Quelle différence y a-t-il entre une femme et un miroir?" La dame chercha quelque temps et finit par avouer qu'elle ne pouvait trouver la réponse. "C'est, répliqua l'agresseur, qu'une femme parle sans réfléchir, et qu'un miroir réfléchit sans parler."—A mon tour, dit une autre mieux inspirée: "Pourriez-vous me dire quelle différence il y a entre un miroir et un homme?"—Madam, je ne devine pas....—Eh bien! c'est qu'un miroir est poli, et que vous ne l'êtes pas."

LE LAVEMENT SUCRE.—Un jeune enfant ne pouvait se décider à prendre un lavement que le médecin regardait comme urgent et indispensable. Son père et sa mère, après avoir épuisé toutes les promesses toutes les menaces, toutes les supplications, ne savaient bientôt plus à quel expédient avoir recours; il leur vint tout-à-coup à l'idée de proposer de sucrer le lavement si odieux à leur fils. Leur proposition fut accueillie sur le champ, et l'enfant accepta, non seulement sans mot dire, mais avec joie, le remède qu'il avait jusque-là refusé opiniâtrement comme une médecine effrayante et de mauvais goût.

LA CRAINTE DE LA GRAVELLE.—Comme on conduisait un normand au supplice,